



CHRONIQUE

Renaud Girard
rgirard@lefigaro.fr

Les bombes tuent, les sanctions aussi

Le lundi 6 février 2023, deux heures avant l'aube, un séisme très puissant frappait le sud de la Turquie et le nord de la Syrie. Les secours internationaux se sont, très heureusement, précipités vers la Turquie, et notamment vers Antakya (Antioche), où ils ont pu sauver de nombreuses vies. Le même phénomène ne s'est hélas pas produit pour Alep, la grande ville du nord de la Syrie. L'isolement forcé du pays, provoqué par les sanctions internationales qui durent depuis une décennie, est responsable de ce « deux poids, deux mesures ». Tout pour les victimes turques, presque rien pour les Syriennes.

Quatre jours après la première secousse, les États-Unis ont décrété la suspension, pour 180 jours,

de leurs sanctions à l'égard de la Syrie. C'était trop tard pour les familles ensevelies sous les décombres, mais espérons qu'il y a là un début de prise de conscience chez nos alliés américains.

Les sanctions générales contre la Syrie prises par les États-Unis, aussitôt suivies par les Européens, se sont révélées contre-productives. L'ingérence occidentale dans la guerre civile syrienne avait pour but ultime le bien-être de la population. Or ces sanctions – qui rendent impossible toute transaction financière entre résidents syriens et l'étranger – ont un effet dévastateur sur la population.

Pour changer une simple pièce défectueuse sur son endoscope, il a fallu un an et demi au Dr Nabil Antaki, gastro-entérologue alépin, président

de la magnifique ONG Les Maristes bleus. Car, en sa qualité de résident syrien, il était bloqué par les banques internationales, qui vivent toutes dans une peur bleue des possibles représailles du Trésor américain. Le Dr Antaki nous a également relaté que de très nombreux malades étaient morts du Covid en Syrie, faute de respirateurs dans les hôpitaux.

Les sanctions généralisées, visant à isoler une population entière, ne sont pas seulement inhumaines. Elles sont aussi inefficaces. En Syrie, elles n'ont pas fait avancer d'un iota les négociations de paix entre le régime baasiste et les rebelles. Les États-Unis ont, dès 1960, installé des sanctions contre Cuba. Leur but était de faire tomber le régime castriste, coupable de nationalisations dans le secteur agricole. Fidel Castro est mort dans son lit à La Havane en 2016, et ce sont toujours des castristes qui gouvernent la grande île des Caraïbes.

En Syrie, les sanctions sont de surcroît injustes. Elles appauvrissent toute la population, à l'exception des trafiquants, de mèche avec les services de douane et de police. 90 % des Syriens vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté de l'ONU. Les conventions de Genève, dont tous les pays occidentaux sont signataires, interdisent pourtant les punitions collectives.

Après l'avoir chassé du Koweït en 1991, l'Amérique et ses alliés ont imposé à l'Irak un très sévère régime de sanctions. L'idée était, pour les lever, d'attendre des rapports concluants sur son désarmement atomique, chimique et biologique. Ces rapports ne sont jamais venus, en raison de la mauvaise volonté des inspecteurs américains. À cause des sanctions, l'Irak n'a pas pu reconstruire pendant quinze ans

ses infrastructures électriques (touchées par les bombes américaines), ni moderniser ses installations pétrolières. Faute de soins, de nombreux enfants irakiens sont morts. Les bombes tuent, les sanctions aussi. Le pire est que les Américains ont compris, après leur invasion de l'Irak en 2003, qu'il n'y avait pas la moindre arme de destruction massive cachée dans le pays.

Aujourd'hui, les sanctions infligées à la Syrie empêchent tout investissement, toute reconstruction du pays. C'est dommage car beaucoup de financements sont prêts, originaires des pétromonarchies du Golfe.

Est-ce à dire que toutes formes de sanction seraient à bannir dans la vie internationale ? Non. Car il existe des sanctions ciblées qui sont à la fois justes et efficaces. Notamment contre les criminels de guerre. Dans les guerres balkaniques des années 1990, le Tribunal pénal international de La Haye avait inventé l'excellente formule de la liste secrète d'inculpations. Les criminels de guerre, qui étaient aussi de grands voleurs, n'osaient plus sortir de leurs pays pour dépenser leur argent, pétris de peur à l'idée d'être arrêtés à leur descente d'avion.

Les mercenaires de Wagner, qui sévissent en Syrie, en Libye, au Mali, en RCA, comme en Ukraine, cumulent souvent crimes de guerre et prédatations. L'interdiction de voyager et le gel de leurs avoirs sont des mesures légitimes. Elles peuvent dissuader de nouvelles vocations.

Ce ne sont pas les sanctions qu'il faut bannir, c'est leur généralité. Le grand paradoxe des sanctions générales décrétées en Occident est qu'elles sont prises au nom du bonheur des populations étrangères, et qu'elles finissent toujours par en faire le malheur.

ENTRE GUILLEMETS

a 100 000 citations et proverbes sur evene.fr



14 février 842 : à Strasbourg, Louis le Germanique et Charles, petit-fils de l'empereur Charlemagne, concluent une alliance militaire contre leur frère aîné, Lothaire. Il s'agit du premier document rédigé en ancien français et non plus en latin.
WWW.BRIDGEMANIMAGES.COM

Serment de Louis le Germanique

Je secourrai
ce mien frère Charles
par mon aide